

NOXXON ANNONCE UNE NOUVELLE AUGMENTATION DE CAPITAL DE 5,5 M€ VIA UN PLACEMENT PRIVÉ POUR SOUTENIR LA POURSUITE DE SON DEVELOPPEMENT

Berlin, Allemagne, le 8 mai 2020, 21h00 CEST - NOXXON Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALNOX), société biopharmaceutique développant principalement des traitements contre le cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (MET), annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital par émission d'actions nouvelles ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, via un placement privé, réalisée auprès d'investisseurs européens et effectuée par construction accélérée d'un livre d'ordres, pour un montant d'environ 5,5 M€.

« Nous tenons à remercier les nouveaux actionnaires qui ont participé à cette augmentation de capital afin de soutenir la stratégie de NOXXON. Cette levée de fonds conforte notre visibilité financière à plus d'un an, sur la base de notre stratégie commerciale actuelle. Ce financement nous donne la flexibilité nécessaire pour envisager de nouveaux projets créateurs de valeur et nous permet de poursuivre l'essai NOX-A12 de phase 1/2, réalisé en combinaison avec la radiothérapie comme traitement de 1^{ère} ligne chez les patients atteints d'un cancer du cerveau. L'obtention de données dans le cadre de l'essai NOX-A12 sur le cancer du cerveau, reste l'un des principaux objectifs cliniques de NOXXON » commente Aram Mangasarian, CEO de NOXXON.

Dave van Mastwijk, Partner au sein de Nyenburgh Investment Partners (NYIP), principal investisseur de ce placement privé ajoute : *« NOXXON correspond parfaitement aux critères de notre portefeuille qui rassemble des sociétés de Biotechs particulièrement prometteuses en Europe. Nous pensons que la technologie unique que développe NOXXON présente un fort potentiel dans de nombreuses indications. Cet investissement nous permet d'aider la société à financer ses développements et à se développer pour les prochaines années pendant lesquelles nous nous attendons à une importante création de valeur et à une appréciation sensible du cours de l'action. Nous sommes impatients de prendre part, à notre manière, au développement de NOXXON »*.

Le Conseil de surveillance a décidé le 8 mai 2020 de procéder à une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, conformément à la délégation qui lui avait été octroyée par la sixième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 2 janvier 2019. L'intégralité des souscriptions a été reçue et la réalisation définitive de l'augmentation de capital a été constatée par le Directoire réuni le 8 mai 2020.

Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 5 500 000 € et correspond à l'émission de 10 784 314 actions nouvelles au prix de souscription de 0,51 € par action nouvelle (prime d'émission incluse), soit un taux de dilution de 29,5% du capital après opération sur une base non diluée. Le prix de souscription de 0,51 € par action nouvelle, représente une décote de -31,1% sur la moyenne des cours de clôture des actions au cours des sept jours de bourse du 29 avril 2020 au 8 mai 2020.

Le règlement-livraison de la transaction aura lieu le 12 mai 2020. Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, sous le code ISIN NL0012044762, à compter du 13 mai 2020.

Le capital social de la société qui est actuellement composé de 25 737 422 actions, sera donc composé de 36 521 736 actions après la transaction. À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la société préalablement à l'augmentation de capital (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la société au 6 mai 2020), serait après l'émission des 10 784 314 actions nouvelles, de 0,70% du capital. Le capital social de la société, qui était de 257 374,22 €, sera de 365 217,36 € après la réalisation de l'opération.

Dans le cadre du placement privé, la société a conclu un engagement d'abstention d'une durée de 30 jours calendaires à compter de la date de règlement-livraison de l'opération.

L'augmentation de capital a été conseillée par INVEST CORPORATE FINANCE et dirigée par INVEST SECURITIES qui agissait en tant que Chef de file et Teneur de livre.

Les informations détaillées concernant NOXXON, son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondants, ont été présentées dans le Rapport Annuel 2019 ainsi que dans le communiqué de presse de présentation des résultats annuels 2019 en date du 22 avril 2020 . Les communiqués de presse de la société ainsi que les autres informations réglementées, sont consultables sur le site Internet de la société (www.noxxon.com).

Pour plus d'informations, merci de contacter :

NOXXON Pharma N.V.

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général
Tél. +49 (0) 30 726 247 0
amangasarian@noxxon.com

NewCap

Arthur Rouillé
Tél. +33 (0) 1 44 71 00 15
arouille@newcap.fr

À propos de NOXXON

Les produits oncologiques développés par NOXXON agissent sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire anticancéreux par la rupture de la barrière de protection tumorale et l'inhibition de la réparation tumorale. En neutralisant des chimiokines dans le microenvironnement tumoral, NOXXON associe son approche à celle d'autres types de traitement afin d'affaiblir les défenses tumorales contre le système immunitaire et d'augmenter l'impact thérapeutique. Son programme phare, le NOX-A12, s'appuie sur un long développement clinique et de nombreuses données de sécurité. Les premiers résultats de l'essai clinique de phase I/II sur l'association de NOX-A12 avec le Keytruda®, chez des patients atteints d'un cancer métastatique colorectal ou du pancréas, ont été publiés et de prochaines études dans ces indications sont en cours de planification. En septembre 2019, la société a initié une autre étude avec le NOX-A12 dans le cancer du cerveau en association avec la radiothérapie, qui a obtenu le statut de médicament orphelin aux États-Unis et en Europe pour le traitement de certains cancers du cerveau. Le deuxième actif de la société en développement clinique, le NOX-E36, agit sur le microenvironnement tumoral en ciblant le système immunitaire inné. NOXXON prévoit d'évaluer l'action de NOX-E36 chez les patients atteints d'un cancer du pancréas, en monothérapie ainsi qu'en association. Plus d'informations sont disponibles sur : www.noxxon.com.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.



<https://www.linkedin.com/company/noxxon-pharma-ag>



https://twitter.com/noxxon_pharma

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives ou des termes se rapportant aux développements futurs ou futurs, ainsi que les négations de telles formulations ou termes, ou une terminologie similaire. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. La société ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication.